

## **ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

### **MÉTADONNÉES**

**Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.**

#### **4.1.3 Taux brut d'admission en dernière année (enseignement primaire, enseignement secondaire inférieur)**

##### **Définition**

Nombre total de nouveaux inscrits dans la dernière année de l'enseignement primaire ou dans l'enseignement secondaire inférieur général, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population à l'âge prévu pour entrer dans la dernière année de l'enseignement primaire ou dans l'enseignement secondaire inférieur général.

L'*âge prévu d'entrée en dernière année* est l'âge auquel les élèves entreraient dans cette année s'ils avaient commencé l'école à l'âge officiel d'entrée au primaire, avaient étudié à temps plein et avaient progressé sans redoubler ni sauter une année.

##### **But**

Il s'agit d'une mesure indirecte de l'achèvement du primaire ou du premier cycle du secondaire. Il reflète l'impact des politiques d'accès et de progression dans les premières années de l'enseignement primaire ou du premier cycle du secondaire sur l'achèvement de la dernière année d'un niveau donné. Il indique également la capacité du système éducatif à répondre aux besoins de la population ayant atteint l'âge d'entrée prévu dans la dernière année d'un niveau d'enseignement donné. Il suppose que les élèves qui entrent pour la première fois dans la dernière année finiront par terminer la classe et donc le niveau d'enseignement donné.

##### **Méthode de calcul**

Le nombre de nouveaux inscrits dans la dernière année d'un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, est exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge prévu d'entrée dans la dernière année de ce niveau d'enseignement.

$$GIRLG_n = \frac{NE_{l,n}}{P_{n,a}}$$

Où :

$GIRLG_n$  = taux brut d'admission par rapport à la dernière année  $l$  de niveau  $n$  d'éducation

$NE_{l,n}$  = nouveaux entrants dans la dernière année  $l$  du niveau  $n$  d'enseignement

$P_{n,a}$  = population de l'âge prévu pour entrer  $a$  dans la dernière année du niveau  $n$  de l'éducation

$n$  = 1 (primaire) ou 2 (secondaire inférieur)

Remarque : Si les données sur les nouveaux inscrits ne sont pas collectées directement, elles peuvent être calculées en soustrayant le nombre d'élèves redoublant la dernière année de l'effectif total dans la dernière année.

### **Interprétation**

Un ratio élevé indique un degré élevé d'achèvement de l'enseignement primaire ou secondaire inférieur.

### **Type de source de données**

Données administratives.

### **Désagrégation**

Par sexe et niveau d'éducation.

### **Données requises**

Nouveaux inscrits dans la dernière année de chaque niveau d'enseignement (ou inscriptions moins les redoublants dans la dernière année) ; population de l'âge prévu d'entrée dans la dernière année de chaque niveau d'enseignement et données sur la structure (âge d'entrée et durée) de chaque niveau d'enseignement.

### **Les sources de données**

Données administratives des écoles sur les inscriptions et les redoublants ou nouveaux inscrits par niveau ; recensements et enquêtes de population pour les estimations de la population par année d'âge ; données administratives des ministères de l'Éducation sur la structure du système éducatif.

## **Assurance qualité**

Des données précises sur les nouveaux inscrits dans la dernière année de l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire sont essentielles à l'assurance qualité de cet indicateur. L'ISU assure l'établissement de normes et le contrôle de la qualité des données correspondantes collectées auprès des pays et gère la base de données mondiale utilisée pour produire cet indicateur.

## **Limites et commentaires**

Il s'agit d'une mesure brute qui peut donc dépasser 100 % s'il existe un grand nombre d'élèves entrés à l'école tôt ou tard et/ou ayant redoublé des années antérieures. Le fait que le GIR puisse dépasser 100 % le rend également plus difficile à interpréter que le taux d'achèvement.

Comparé au taux d'achèvement, le taux brut d'admission par rapport à la dernière année n'indique pas combien d'enfants terminent la dernière année, mais seulement combien d'enfants entrent dans cette année. Si les élèves de la dernière année quittent l'école avant l'obtention de leur diplôme, le taux brut d'admission par rapport à la dernière année surestime l'achèvement des études.